

## DOSSIER DE CANDIDATURE

SOUTIEN AUX PROJETS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION POUR LES JEUNES DE 11 A 17 ANS

Année 2024

Jury 1er semestre : envoi des dossiers avant le 9 février 2024  
Jury 2ème semestre : envoi des dossiers avant le 6 septembre 2024

# 1\_Carte d'identité de la structure

Nom de la structure :

.....

But de la structure :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Contacts

Adresse (siège social): .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Site internet : .....

## Responsables juridiques de la structure

Fonction			
Nom & Prénom			
Statut			
Téléphone			
Courriel			

Pour les associations :

Date de création de l'association (loi 1901) : .....

Date de parution au JO et n° : .....

.....

Numéro de SIREN : .....

Nombre de salarié (ETP) : .....

**Quelles sont vos activités et périmètres géographiques d'intervention en Seine-et-Marne ?**

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**Le Département de Seine-et-Marne a-t-il, depuis 2018, soutenu des actions proposées par votre structure ?**

Année	Nom du projet	Montant de la subvention reçue
2019		
2020		
2021		
2022		
2023		

**2 \_ Récapitulatif des demandes de subvention par projet**

Intitulé	Montant de la subvention sollicitée
Projet 1 : ..... .....	
Projet 2 : ..... .....	
Projet 3 : ..... .....	

### 3 \_ Présentation du projet

*L'ensemble des rubriques de présentation du projet est à renseigner le plus précisément possible. Ce document est à dupliquer pour chaque projet présenté.*

**Intitulé du projet** .....

#### **Responsable du projet**

Nom et prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

#### **Quels sont les objectifs du projet ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### **Veillez détailler le contenu et déroulement de votre projet.**

*Si le projet contient plusieurs actions, il est important de décliner chacune d'entre elles, de faire apparaître leurs transversalités et leur cohérence globale.*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### **Quel est le public visé par le projet ? (nombre de jeunes, âge, commune(s),...)**

.....  
.....  
.....  
.....

#### **Dans quel(s) lieu(x) le projet se déroule-t-il ?**

.....  
.....  
.....

**Calendrier du projet**

*Projection des actions pour l'année 2024.*

**Veillez décrire l'implication des jeunes dans l'élaboration, le déroulement et/ou le bilan du projet.**

.....  
.....  
.....  
.....

**Le projet mobilise-t-il des structures et/ou partenaires ?**

Structure(s) et partenaire(s)	Implication dans le projet

## 4 \_ Suivi, évaluation et valorisation du projet

**Quels seront les outils mobilisés afin d'évaluer le projet ?**

*Bilan pédagogique, financier et autres indicateurs.*

.....  
.....  
.....  
.....

Objectif visé	Indicateur(s) retenus

**Comment le partenariat du Département sera-t-il valorisé ?** (évènementiel, logo, présence d'élus, documentation...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 5\_ Budget prévisionnel du projet

Observations sur le budget du projet : .....

Choix de la politique tarifaire (gratuité, tarifs modulés, prix unique,...) : .....

Les postes des dépenses et recettes doivent être obligatoirement équilibrés.

Dépenses (TTC) (indiquer les dépenses qui font l'objet d'une valorisation)		Recettes (TTC) (pour chaque recette, précisez si la recette est déjà acquise et/ou le partenaire financier déjà sollicité)	
INTITULE	MONTANT	INTITULE	MONTANT
<b>Achats</b>		<b>Auto financement</b>	
Matériel ; Fournitures			
Alimentation		<b>Subventions</b>	
Carburant		Etat	
<b>Location mobilière</b>		Région	
Véhicule		Département	
<b>Location immobilière</b>		Commune	
Local		Intercommunalité	
		<b>Parrainages</b>	
<b>Transports</b>			
<b>Electricité</b>		<b>Autres</b> (valorisation de prêt de matériel, de mise à disposition de locaux...)	
<b>Assurances</b>			
<b>Prestations de services</b>			
<b>Frais postaux et téléphone</b>			
<b>Publicité</b>			
<b>Coûts salariaux liés à l'action</b> (salaires bruts + charges patronales)			
<b>Autres</b> (valorisation de prêt de matériel, de mise à disposition de locaux...)			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	

Coût de l'opération par bénéficiaire : (coût global de l'opération intégrant l'ensemble des dépenses liées au projet / nombre de bénéficiaires)

Date et Lieu :

Signature :

## 6\_ Documents à joindre impérativement au dossier de candidature

**L'absence d'un des documents ci-après énoncés empêchera l'examen du dossier par la commission d'évaluation.**

- La photocopie des agréments obtenus par la structure,
- Les récépissés de déclaration pour les centres d'accueil et les séjours habilités par la DDCS,
- En cas de première demande ou de modification :
  - Pour les associations :
    - La photocopie du récépissé de déclaration de constitution d'association en Préfecture ou Sous-Préfecture,
    - La photocopie de l'insertion au journal officiel et les photocopies des éventuelles modifications intervenues depuis la création de l'association (déclaration en Préfecture et parutions au JO),
    - Un exemplaire des statuts signés par le Président et un membre du Comité de direction, datés et portant le cachet de l'association,
    - La liste des membres du bureau,
    - Le rapport annuel d'activités,
    - Le compte-rendu de la dernière assemblée générale,
    - Le cas échéant la délibération de la collectivité portant délégation de service public à la structure,
    - Le projet pédagogique de l'association ou équivalent.
  - Pour les communes et EPCI :
    - La délibération portant sur les compétences liées à la jeunesse, à l'animation et aux loisirs du public cible pour les EPCI,
    - La copie du contrat enfance jeunesse, du projet éducatif local de la commune ou de l'EPCI ou tout document équivalent portant sur le projet éducatif et pédagogique de la commune de l'EPCI ou de la structure.
- Un relevé d'identité bancaire

**Le dossier dûment complété est à envoyer par mail à [jeunesse@departement77.fr](mailto:jeunesse@departement77.fr) :**

- avant le **9 février 2024** pour les projets se déroulant entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le 31 août 2024
- avant le **6 septembre 2024** pour les projets se déroulant entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 31 décembre 2024

Passé ce délai, aucun dossier ne pourra être traité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Thomas RODRIGUES**, Chargée de projet Jeunesse

[01.64.14.74.40](tel:01.64.14.74.40) [Thomas.rodriques@departement77.fr](mailto:Thomas.rodriques@departement77.fr)